Justificatif généré le 30/11/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/11/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301553480314-2020J01324_2023-11-14
N° d'annonce : 19301553480314-2020J01324_2023-11-14

ARKA PRO

Société par actions simplifiée à associé unique

8 Rue Henri Langlois, 93700 Drancy

R.C.S. : BOBIGNY 840 389 977

Activité : nettoyage Courant des bâtiments

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement - Jugement de faillite personnelle

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Balenthirarajan THUSHYANTHAN pour une durée de 10 ans.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)